



## PROCÈS-VERBAL N°02

<b>Présidence :</b>	René JONCHERE
<b>Présents :</b>	Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED - Eugène GEINDREAU - Gérard HERVE - Gérard NEGRIER - Michel PERROT - Joël POIRAUD - Alain POISSON - Daniel ROINSARD.
<b>Assiste :</b>	Lucie GUILLARD
<b>Excusé :</b>	Yves COUPRY

### 1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

**PV N°3 du 10 Octobre 2017 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**

**PV N°4 du 14 Novembre 2017 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**

### 2. Courriers des clubs

US Basse Indre (508472) : mail du club pour le contrôle du STADE FÉLIX GUYOT NNI 440740101 à INDRE, Transmis au correspondant local, suite à donner.

### 3. Courriers des Mairies

LE POIRE SUR VIE : mail de la Mairie pour le contrôle de l'éclairage du STADE DE L'IDONNIERE NNI 851780101, Transmis au correspondant local, suite à donner.

FONTENAY LE COMTE : mail de la Mairie pour le contrôle de l'éclairage du STADE EMMANUEL MURZEAU NNI 850920101, Transmis au correspondant local, suite à donner.

### LES TERRAINS

#### 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

##### Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	VALLET	STADE DES DORICES	442120103	SYE
49	MORANNES SUR SARTHE	STADE MUNICIPAL	492200102	GAZON
49	LES PONTS DE CE	STADE DANIEL ROUGER	493530202	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

##### Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	ST PHILBERT DE GRANDLIEU	COMPLEXE SPORTIF DE CHEVRETS	441880102	SYE
49	ANGERS	STADE FREMUR	490070503	SYE
49	BELLEVIGNE EN LAYON	STADE DES RONDIERES	493450102	STA
53	ARON	STADE MUNICIPAL	530080202	GAZON
85	NOTRE DAME DE RIEZ	STADE MUNICIPAL FRANCOIS PRAUD	851890101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

##### Niveau FootA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	LE HAM	STADE DE LE HAM	531120102	GAZON
53	SAINT PIERRE DES LANDES	STADE MARÉCHAL PÉTAIN	532450201	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

##### Niveau FootA5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	DIVATTE SUR LOIRE	STADE JEAN MARIE BOURDIN	440295501	SYE
44	MOUZILLON	STADE MARCEL GUILBEAU	441085501	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

## 2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

### Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	INDRE	STADE FELIX GUYOT	440740101	SYE
72	MULSANNE	PINCENARDIERE	722130402	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL	Circulaire n°19
44	BOUSSAY	CS DANIEL LABOUERE	440220101	GAZON	non
44	LA MONTAGNE	STADE MARCEL LEJAY	441010101	GAZON	oui
44	ST MARS LA JAILLE	STADE MUNICIPAL BERNARD BLANCHET	441800101	GAZON	non
44	ST SULPICE DES LANDES	STADE MUNICIPAL	441910101	GAZON	oui
44	LES TOUCHES	COMPLEXE SPORTIF JEAN DEQUIPPE	442050101	STAB	non
49	ANGERS	PARC DES SPORTS LAC DE MAINE	490070201	GAZON	non
49	ANGERS	STADE DE FREMUR	490070502	SYE	
49	ANGERS	STADE DE LA GRANDE CHAUSSEE	490070901	SYE	
49	CANDE	CS ROGER LOISON	490540101	GAZON	oui
49	LIRE	STADE PLESSIS CURE	490690501	GAZON	non
49	MARTIGNE BRIAND	STADE GIRONDEAU	491910101	GAZON	non
49	FAYE D'ANJOU	STADE PIERRE LEBRETON	493450201	GAZON	non
53	ARON	STADE MUNICIPAL	530080201	GAZON	oui
53	FOUGEROLLES DU PLESSIS	STADE JULIEN DERENNE	531000101	GAZON	non
53	MAYENNE	PARC MUNICIPAL DES SPORTS	531470102	GAZON	non
53	ST PIERRE DES LANDES	STADE MUNICIPAL	532450101	GAZON	oui
72	LE MANS	STADE RAINIERES	721810601	GAZON	oui
72	LE MANS	CS VICTOR LAIR	721810801	GAZON	non
72	LE MANS	STADE LES FONTENELLES	721810902	SYE	
72	LE MANS	STADE AUGUSTE DELAUNE	721811001	SYE	
72	LE MANS	CS LES SOURCES	721811101	SYE	
72	LE MANS	STADE AVIA	721811201	SYE	
85	LES ACHARDS	STADE DE GITE DU BOIS	850520101	GAZON	non
85	CHAVAGNES EN PAILLERS	JEAN DE SUZANNET	850650101	GAZON	oui
85	LES LANDES GENUSSON	STADE MUNICIPAL	851190101	GAZON	non
85	LA MOTHE ACHARD	STADE MUNICIPAL	851520101	GAZON	non
85	NIEUL SUR L AUTISE	STADE CENTRE TECHNIQUE	851620201	GAZON	oui
85	NIEUL SUR L AUTISE	STADE CENTRE TECHNIQUE	851620202	GAZON	oui
85	LA RABATELIERE	STADE DE LA CRECHERE	851860201	GAZON	non

85	LA ROCHE SUR YON	STADE HENRI DESGRANGE	851910102	SYE	
85	ST GILLES CROIX DE VIE	STADE DE LA VIE	852220101	GAZON	non
85	ST HILAIRE DE LOULAY	STADE MUNICIPAL	852240102	GAZON	oui
85	ST HILAIRE DE RIEZ	STADE DE LA FORET	852260101	GAZON	non

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	ST MICHEL CHEF CHEF	COMPLEXE SPORTIF DE LA VIAUDERIE	441820101	GAZON
49	BELLEVIGNE EN LAYON	STADE DES RODIERES	493450101	GAZON
53	ARON	STADE LOUIS BOUILLET	530080101	GAZON
72	LE MANS	CS ILES AUX SPORTS	721810202	SYE
85	CHAVAGNES EN PAILLERS	STADE MUNICIPAL	850650201	GAZON
85	NALLIERS	STADE MARCEL PINEAU	851590201	GAZON
85	NIEUL SUR L AUTIZE	STADE DE LA PAYOTIERE	851620101	GAZON
85	LA ROCHE SUR YON	STADE DES TERRES NOIRES	851910701	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### 3- CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) après modifications des installations :

#### Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	CHAUMES EN RETZ (CHEMERE)	STADE DE LA PACAUDIERE	440050201	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	LES HAUTS D ANJOU	STADE MUNICIPAL	491890101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### 4 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI	Niveau	Nature Travaux
44	CLISSON	CS DU VAL DE MOINE	440430102	4	VESTIAIRES
72	AUVERS LE HAMON	STADE MUNICIPAL	720160101		TERRAIN SYE

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6, terrain et vestiaires.

### L'ECLAIRAGE

#### 1 – LES CLASSEMENTS

##### Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	ORVAULT	STADE DE GAGNE	441140101	252	0,88	0,75

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

##### Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	CARQUEFOU	STADE DU MOULIN BOISSEAU	440260103	168	0,71	0,50
44	ST PHILBERT DE GRANDLIEU	CS DES CHEVRETS	441880102	166	0,77	0,56
44	VALLET	STADE DES DORICES	442120103	200	0,72	0,50
85	SAINT JEAN DE MONTS	STADE DE LA FORET	852340101	188	0.81	0.67

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### 2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

##### Niveau E3

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	FONTENAY LE COMTE	STADE MURZEAU	850920101	447	0.75	0.60
85	LE POIRE SUR VIE	STADE DE L'IDONNIERE 1	851780101	357	0.81	0.60
85	LES SABLES D'OLONNE	STADE DE LA RUDELIERE	851940101	404	0.71	0.57

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	MONTBERT	STADE DU MOULIN BLEU	441020101	243	0,73	0,50
49	BEAUCOUZE	JACQUES AUBINEAU	490200101	234	0.70	0.51
49	SAUMUR	STADE RIVES DU THOUET	493280101	244	0.73	0.52
49	SEGRE EN ANJOU BLEU	CS ROUTE DE POUANCE	493310101	373	0.74	0.50
85	LA CHATAIGNERAIE	STADE CLAUDE BETARD	850690101	328	0.70	0.52
85	SAINT GILLE CROIX DE VIE	STADE DE LA VIE	852220101	200	0.78	0.62
85	SAINT HILAIRE DE RIEZ	STADE DE LA FORET	852260101	238	0.70	0.54

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	ST SEBASTIEN SUR LOIRE	STADE MAURICE THOLLE	441900103	191	0,82	0,66
49	BRAIN SUR ALONNES	STADE R PICARD	490410101	146	0.71	0.51
49	CHEMILLE EN ANJOU	CS DE BELLEVUE	490920203	153	0.70	0.54
85	LE POIRE SUR VIE	STADE DE L IDONNIERE	851780102	141	0.72	0.51

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le **PV** concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### Niveau EFOOT A11

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	MOUZEIL	STADE MUNICIPAL	441070101	174	0,55	0,35
44	NORT SUR ERDRE	STADE JOSEPH NOLEAU	441100101	150	0,60	0,35
44	ORVAULT	STADE R PICAUD	441140201	181	0,66	0,42
44	ST MARS DU DESERT	COMPLEXE SPORTIF PH TOUZOT	441790103	273	0,56	0,39
44	TREILLIERES	PLAINE DE JEUX DE LA RINCAIS	442090102	155	0,56	0,38
49	PELLOUAILE LES VIGNES	COMPLEXE SPORTIF	493230301	128	0.61	0.40

49	OMBREE D ANJOU	STADE DE LA TRESSE	492480101	203	0.43	0.31
85	CHEFFOIS	STADE MUNICIPAL	850670101	164	0.51	0.33
85	FONTENAY LE COMTE	STADE MUNICIPAL	850920201	314	0.44	0.26
85	MOUILLERON EN PAREDS	STADE MUNICIPAL	851540101	177	0.64	0.44

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

### 3 – AVIS PREALABLE ECLAIRAGE

District	Ville	Terrain	NNI	Niveau
72	AUVERS LE HAMON	STADE MUNICIPAL	720160101	E5

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf E5, EFootA11 et EFutsal 4.

### LES SALLES FUTSAL

#### 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les classement(s) des installations :

##### Niveau Futsal 3

District	Ville	Salle	NNI	Sol
85	COEX	SALLE MONTEBELLO	850709901	PVC
85	SAINT HILAIRE DE LOULAY	SALLE MAXIME BOSSIS	851469901	PVC
85	LA ROCHE SUR YON	SALLE PHILIBERT PELE	851919901	PVC

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

##### Niveau Futsal 4

District	Ville	Salle	NNI	Sol
85	CHAILLE LES MARAIS	SALLE OMNISPORT	850490901	ENROBES
85	LES HERBIERS	SALLE GATE BOURSE	851099901	ENROBES

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

## 1. AOP et autres

Courrier de la Mairie de la Roche sur Yon pour l'éclairage défaillant du STADE HENRI DESGRANGE NNI 851910101 ; pris note.

## 2. Création/Modification et Suppression NNI

La RABATELIERES STADE DE LA CRECHERE ; changement de NNI, passe du 851860201 en 851860101 suite à la suppression du stade initial.

## 3. Calendrier

**Prochaine réunion : Le 26 Février à Saint Sébastien sur Loire**

Le Président,  
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,  
Paul ARRIVE

